

Pour favoriser l'usage du vélo au quotidien ,

**VELO Ramonville , antenne ramonvilloise de 2Pieds 2Roues
et CARACOLE**

organisent

**Samedi 27 Septembre 2025 de 9h00 à 12h30
Avenue d'Occitanie (à coté du marché)**

La 19 ème Foire aux vélos

tricycles, trottinettes et autres engins roulant sans moteur (en bon état) peuvent être proposés à la vente à partir de 8h30

Vous souhaitez vous mettre au vélo, les enfants grandissent, leurs vélos sont trop petits, ...c'est l'occasion de vendre vos anciens vélos ou de trouver un vélo d'occasion à petit prix, de toute forme (vtt, vtc, ville, course, etc.), pour tous (enfants, adultes, homme et femme),

Vous y trouverez également :

- Un atelier de réglage de votre vélo
- Un stand d'Information sur les itinéraires et les aménagements cyclables de la commune et du SICOVAL

Pour faire vivre cette foire aux vélos nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. N'hésitez pas à venir nous donner un coup de main !!! Pour cela prenez contact à l'adresse ci dessous. Merci !

Contact : [velo.ramonville @ free.fr](mailto:velo.ramonville@free.fr)

FOIRE AUX VELOS 27 septembre 2025

Règlement

Cette foire aux vélos est réservée aux particuliers. Les dépôts et les achats par les professionnels ne sont pas acceptés.

1/ Dépôt des vélos, autres cycles et accessoires Avenue d'Occitanie de 8H30 à 11H00

2/ Vente de 9H00 à 12H30.

3/ **Les vélos proposés à la vente doivent être en bon état de marche.** Des matériels jugés en état non satisfaisant par l'organisateur pourront être refusés

4 vélos maximum par participant

4/ **Une fiche de dépôt est renseignée pour chaque dépôt** (coordonnées, type de vélo, prix demandé, etc) Le vendeur s'engage sur l'honneur sur la licéité de l'origine des articles déposés, il doit présenter une pièce d'identité au moment du dépôt.

5/ **Un coupon sera remis à chaque propriétaire du matériel déposé**, afin de l'identifier lors du retrait ou du paiement du matériel.

6/ Les vélos pourront être essayés sur place.

7/ Chaque vélo non vendu pourra être retiré à n'importe quel moment de la matinée par son propriétaire muni du coupon correspondant.

8/ 2Pieds 2Roues percevra 5% du prix de vente par vélo ou accessoire vendu pour financer ses actions de promotion de l'usage du Vélo urbain.

9/ 2Pieds 2Roues réglera directement le montant de la vente à la personne adulte lui rapportant le coupon correspondant au vélo vendu.

10/ Tout vélo non récupéré avant 13H00 ne pourra être réclamé.

11/ L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas d'accident survenant du fait du mauvais état d'un matériel ou vélo vendu en l'état par son intermédiaire